Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Procès-verbal de la 11e assemblée des délégués 2024

Jeudi 6 juin 2024, 11 h 30, vidéoconférence

Présidence :	Erich Hirt, président de l'Association FPS ap
Présent e s ayant le droit de vote :	Alexandra Betschart, membre du comité de la FPS ap / déléguée de l'association Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz (VWBZ) Iren Brennwald, membre du comité de la FPS ap / déléguée de la Société suisse des employés de commerce Tobias Fischer, délégué de l'Association suisse des services des habitants Micheline Guerry, membre du comité de la FPS ap / déléguée de la Formation romande des cadres communaux Martin Heimgartner, délégué de l'Association pour les finances et la comptabilité publiques Claudia Kratochvil-Hametner, déléguée de l'Association des Communes Suisses Thomas Kollegger, délégué du canton des Grisons Matteo Oleggini, membre du comité FPS ap / délégué du Groupement suisse pour les régions de montagne Janine Rutz, présidente de la Conférence suisse des secrétaires municipaux Brigitte Schweizer, déléguée de la Branche Administration publique (ov-ap)
Présents sans droit de vote :	Simon Theus, président de la commission AQ Pierre Bersier, vice-président de la commission AQ Christian Bürki (jusqu'à 12 h), Fiona Gächter et Adrian Hauser, membres de la commission AQ
Procès-verbal :	Karin Gautier, secrétariat FPS ap
Excusés :	Heinz Nievergelt, membre du comité de la FPS ap (sans droit de vote) Helmut Corpataux et Anne-Marie Pulver, membres de la Commission AQ (sans droit de vote)

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 1er juin 2023
   - Approbation
2. Rapport annuel 2023
   - Approbation
3. Comptes annuels 2023
   - Approbation
   - Prise de connaissance du rapport de révision
   - Décharge du comité
4. Budget 2024
   - Approbation
5. Cotisations des membres 2025
   - Fixation
6. Élections
   - Comité 2024 - 2028
   - Commission d'assurance qualité 2024 - 2028
7. Divers
   - Propositions des membres

Accueil et ouverture

Le président souhaite la bienvenue à la 11e assemblée des délégués (AD) de l'association FPS ap aux délégué·e·s présent·e·s, aux membres du comité ainsi qu'au président et aux membres de la commission AQ.

Le président donne la liste des personnes excusées et attirent l'attention sur les droits de vote. 10 personnes représentant leur organisation dans le cadre de l'AD ont le droit de voter.

Les membres ont reçu la convocation avec l'ordre du jour et les annexes le 25 avril 2024. Aucune proposition de membre n'a été reçue.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

---

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 1er juin 2023

Décision :
Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 1er juin 2023, rédigé en allemand, en français et en italien, est approuvé.

---

2. Rapport annuel 2023

Le président indique que le rapport annuel donne un bon aperçu des activités de l'association FPS ap et de la Commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ) au cours de l'année passée et il aborde brièvement quelques points forts.

La parole n'est pas demandée.

Décision :
Le rapport annuel 2023, rédigé en allemand, en français et en italien, est approuvé avec remerciements à ses auteur·e·s.

---

3. Comptes annuels 2023 avec le rapport de révision

La directrice commente brièvement les comptes annuels. Ils se soldent par une perte de CHF 41'735.54 (année précédente : bénéfice de CHF 22'772.81). Les fonds propres au 31.12.2023 s'élèvent à CHF 129'190.72 (année précédente : CHF 106'417.91) avant le report de la perte.

Le budget 2023 était basé sur l'hypothèse de 200 candidat·e·s. Pour l'examen professionnel fédéral 2023, 191 candidat·e·s se sont présenté·e·s, ce qui a entraîné une légère perte de recettes, qui a toutefois pu être compensée par une diminution des dépenses. Les taxes d'examen et la contribution du SBFI constituent une partie importante des recettes. La contribution du SBFI correspond à 60 % des coûts donnant droit à une subvention, sous déduction d'une réduction attendue en raison d'une constitution de réserves trop importantes.
Au moment de l'établissement du budget 2023, on ne s'attendait pas encore à une réduction de la contribution du SBFI. Ce n'est qu'au moment de la clôture des comptes 2022 qu'il a été constaté que, selon les calculs du SBFI, il fallait s'attendre à une réduction de la contribution pour l'exercice 2023. Au moment de la clôture des comptes 2023, le décompte définitif du SBFI n'était pas encore disponible. Selon les calculs internes du secrétariat, on s'attendait à une réduction de la contribution de CHF 93'000.00, qui a été confirmée par le décompte du SBFI, daté du 9 avril 2024, disponible entre-temps. La contribution définitive de la Confédération pour 2023 s'élève donc à CHF 248'091.00, ce qui explique la perte d'environ CHF 42'000.00.

Les comptes annuels 2023 de l'association FPS ap ont été révisés par ROD Treuhand AG. Selon le rapport du 15 mars 2024, l'organe de révision n'a pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes

annuels 2023 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Le rapport de révision est inclus dans le rapport annuel 2023.
Le président transmet ses remerciements à la comptable du secrétariat pour la tenue minutieuse et compétente des comptes.

La parole n'est pas demandée.

Décision :
Vu le rapport de l'organe de révision, l'AD approuve les comptes 2023 et en donne décharge au comité.

---

4. Budget 2024

La directrice attire brièvement l'attention sur le budget 2024 figurant dans le rapport annuel. Celui se base sur l'hypothèse de 170 candidats et prévoit un bénéfice de CHF 11'900.00 (y compris la prise en compte d'une réduction de la contribution du SBFI d'environ CHF 55'000.00).
Le SBFI a annoncé une « simplification du subventionnement » pour l'exercice 2025. Les taux de subvention de 60 % au maximum resteront inchangés, la subvention ne devant cependant pas excéder le déficit. Les organismes responsables seront informés par écrit de ces changements dans les prochains jours. En outre, deux webinaires seront organisés en juillet 2024 et en septembre 2024 : le SBFI y abordera les changements et les organismes responsables pourront poser des questions. L'impact de la simplification de la procédure de subventionnement pour la FPS ap sera clarifié au plus tard dans le cadre de l'élaboration du budget 2025.

Décision :
Le budget 2024 est approuvé.

Le président demande si les associations responsables souhaitent une assemblée supplémentaire en décembre, afin que le budget soit soumis à l'approbation plus tôt et pas seulement au milieu de l'exercice en cours. Comme les chiffres du budget se basent en majorité sur le nombre de candidat·e·s (connu seulement après la clôture des inscriptions à la mi-novembre), le budget ne peut pas être établi plus tôt.

Il ressort de la discussion qu'il faut toujours partir du principe qu'un budget présente un certain taux d'imprécision et que le coût d'une AD supplémentaire pour le budget en décembre serait plus important que son utilité. Il est en outre précisé que la date du versement de la subvention du SBFI n'a aucune influence sur le budget, étant donné que celle-ci peut être gérée par le biais d'une avance.

Décision :
Il n'y aura pas d'AD supplémentaire pour le budget en décembre. Le budget continuera à être approuvé lors de l'AD de juin.

---

5. Cotisations des membres 2025

Le comité estime que les cotisations des membres doivent rester inchangées à CHF 500.00 pour l'année 2025.

La parole n'est pas demandée.

Décision :
Le montant inchangé de la cotisation des membres pour l'année 2025, soit 500 CHF, est approuvé.

---

6. Élections

Comité
Selon l'art. 10, let. a, des statuts de l'association, l'AD est compétente pour l'élection du comité et de la présidente / du président. Selon l'art. 14, al. 3, des statuts, la durée du mandat est de 4 ans et le comité s'organise lui-même. L'art. 14, al. 2, stipule que les membres du comité doivent être élus « ad personam ».

À l'encontre de ces prescriptions, aucune élection générale de renouvellement quadriennale n'a eu lieu depuis la création de l'association. Cela sera désormais le cas à partir de 2024. Aucune démission n'a été annoncée au sein du comité, qui se présente donc au complet pour les élections de renouvellement pour la durée du mandat 2024 - 2028. La présidence et la vice-présidence sont également incontestées.

Se présente comme président du comité :	Erich Hirt
Se présente comme vice-présidente du comité :	Alexandra Betschart
Se présente comme membre du comité :	Iren Brennwald
Se présente comme membre du comité :	Micheline Guerry-Berchier
Se présente comme membre du comité :	Claudia Kratochvil-Hametner
Se présente comme membre du comité :	Heinz Nievergelt
Se présente comme membre du comité :	Matteo Oleggini

La parole n'est pas demandée.

Décision :
Sont élus à l'unanimité ad personam au comité pour la durée du mandat 2024 - 2028 :
- Erich Hirt, président ;
- Alexandra Betschart, vice-présidente ;
- Iren Brennwald, membre du comité ;
- Micheline Guerry-Berchier, membre du comité ;
- Claudia Kratochvil-Hametner, membre du comité ;
- Heinz Nievergelt, membre du comité ;
- Matteo Oleggini, membre du comité.

Commission d'assurance qualité (Commission AQ)
Selon l'art. 10, let. b), des statuts de l'association, l'AD est compétente pour l'élection de la Commission AQ. Le point 2.11 du règlement d'examen prévoit que la durée du mandat est de 4 ans. Comme pour les membres du comité, il n'y a pas eu d'élections générales de renouvellement quadriennales depuis la création de l'association. Cela sera également le cas à partir de 2024. Aucune démission n'a été annoncée au sein de la Commission AQ, qui se présente donc au complet pour les élections de renouvellement pour la durée du mandat 2024 - 2028. De même, la présidence et la vice-présidence ne sont pas contestées.

Se présente comme président de la Commission AQ :	Simon Theus
Se présente comme vice-président de la Commission AQ :	Pierre Bersier
Se présente comme membre de la Commission AQ :	Christian Bürki
Se présente comme membre de la Commission AQ :	Helmut Corpataux
Se présente comme membre de la Commission AQ :	Fiona Gächter
Se présente comme membre de la Commission AQ :	Adrian Hauser
Se présente comme membre de la Commission AQ :	Anne-Marie Pulver

La parole n'est pas demandée.

Décision :
Sont élus à l'unanimité ad personam à la Commission AQ pour la durée du mandat 2024 - 2028 :
- Simon Theus, président ;
- Pierre Bersier, vice-président ;
- Christian Bürki, membre ;
- Helmut Corpataux, membre ;
- Fiona Gächter, membre ;
- Adrian Hauser, membre ;
- Anne-Marie Pulver, membre.

7. Divers

Commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ)

Simon Theus remercie de la confiance accordée et de la réélection de la Commission AQ dans une composition éprouvée ainsi que de la bonne collaboration avec le comité. Il informe que le 7e examen professionnel fédéral aura lieu du 10 au 14 juin 2024 sur cinq sites (Brugg-Windisch, Delémont, Lugano-Trevano, Lucerne, Saint-Gall). 163 candidat·e·s, dont 26 francophones et 11 italophones, s'y présenteront. Au total, 103 expert·e·s aux examens (PEX) sont mobilisés par équipes de deux. Simon Theus remercie de leur travail les très nombreux PEX actifs depuis des années. Beaucoup sont là depuis le début. Ils couvrent un large spectre de la formation professionnelle - secrétaires municipaux, spécialistes de l'administration, juristes - et représentent la profession. La formation des PEX est extrêmement importante pour garantir la qualité de l'organisation des examens. C'est pourquoi une grande journée de formation a été organisée en mars 2024, l'accent étant mis sur l'examen oral.
La Commission AQ continue de s'occuper de tâches et de demandes nombreuses et variées. Dans l'ensemble, le président de la Commission AQ constate que l'association FPS ap apporte une grande contribution à la formation professionnelle supérieure, qui est un pilier important de la politique de formation en Suisse, ainsi qu'à la réduction du manque de personnel qualifié. La Commission AQ compte sur environ 150 à 200 candidat·e·s pour les prochaines années.
Simon Theus remercie l'AD, le comité, ses collègues de la Commission AQ et le secrétariat d'examen de leur bonne collaboration. Il remercie également son employeur, le canton des Grisons, du soutien important qu'il apporte à la FPS ap, celui-ci permettant au président de la Commission AQ d'exercer son activité sur son mandat.

Divers

Alexandra Betschart remercie Erich Hirt de son travail et le félicite pour sa réélection à la présidence du comité.

Janine Rutz annonce qu'elle participe pour la deuxième et dernière fois à l'AD de la FPS ad. Elle transmettra prochainement son mandat à son successeur, conformément au tournus. Elle félicite le président et le comité pour leur réélection et informe que la Conférence suisse des secrétaires municipaux organisera le 25.11.2024, en collaboration avec l'Union des villes suisses, une journée thématique consacrée principalement à la « pénurie de personnel qualifié ». Elle ajoute qu'avec le brevet fédéral, la FPS ap contribue à maintenir la qualité de l'administration à un niveau élevé.

Brigitte Schweizer quittera la présidence de la branche Administration publique ov-ap à la fin de l'année 2024. La nouvelle personne déléguée à partir de 2025 se manifestera. Brigitte Schweizer remercie de l'agréable collaboration.

Erich Hirt attire l'attention sur la cérémonie de remise des diplômes du 23 août 2024, qui aura à nouveau lieu à la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW). Il demande aux personnes présentes d'informer leurs organisations de cette cérémonie. Il indique également la date de la prochaine AD ordinaire, le jeudi 5 juin 2025. L'AD devrait à nouveau avoir lieu en ligne.

La parole n'est plus demandée.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation en ligne sans complication et de leur confiance envers le comité et les autres organes ainsi que de la bonne collaboration au cours de l'année écoulée et il clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 12 h 20

Zurich, le 6 juin 2024

Pour le procès-verbal :

Karin Gautier
secrétariat de l'association FPS ap

Le présent procès-verbal a été rédigé en allemand et traduit par la suite.
En cas de divergence, la version originale allemande fait foi.